

AETI, partenaire de l'industrie

Notre engagement Qualité

Chacune de nos prestations de maintenance fait l'objet d'une démarche rigoureuse dans le respect de la qualité et des coûts exigés par nos clients.

Notre équipe s'engage à appliquer la politique et les règles d'organisation définies.

Procédure Qualité

Prise en charge immédiate de votre demande

DIAGNOSTIC sur matériel
Devis gratuit ! Aucun montant forfaitaire demandé en cas de refus.
⇒ Envoi du Devis

Réception de votre ACCORD
" Bon pour accord "

TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE – Dépannage

- Procédure d'entrée
 - Rapport pour l'enlèvement du matériel
 - Enregistrement liste "entrée des matériels"
 - Validation éventuelle de **garantie** de réparation

Maintenance dans le respect des délais

- ⇒ Fiche d'identification pour suivi durant le séjour
- ⇒ Phase de recherche (Reverse Engineering)
- ⇒ Travail aux composants, sous-ensembles (Dépannage)
- ⇒ Contrôle, vérifications, réglages
- ⇒ Conseils, recommandations d'utilisation:
Équipement vieillissant, utilisations, fréquences inadaptées...

- Procédure de sortie
 - Enregistrement liste "sortie des matériels"
 - Fiche d'identification stockée dans l'historique de pannes
 - Réinstallation par technicien ou expédition chez le client
 - Rapport d'intervention ou bordereau de livraison



A.E.T.I
8 rocade de la Croix Saint Georges
77600 Bussy Saint Georges
MARNE LA VALLÉE

Téléphone : 01 64 66 08 64
Télécopie : 01 64 66 91 33
Messagerie : contact@aeti.fr